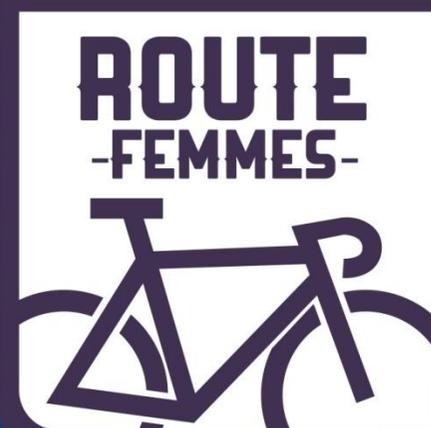




GUIDE DE ROUTE



COUPE DE FRANCE FEMMES

Prix de la ville de Morteau

Trophée ADREA Mutuelle Groupe AESIO

2^{ème} manche – course en ligne

30 août 2020 – Bourgogne Franche Comté



COUPE DE FRANCE FEMMES
Prix de la ville de Morteau

COMPÉTITION

Officiels et engagements	3
Règlementation	4-5
Lieux pratiques	6
Récompenses / Dotations	7
Liste des N Femmes engagées	8

INFOS PRATIQUES

Carte et profil du parcours	9-10
Itinéraire-horaire	11
Contacts	12
Partenaires	13



ORGANISATEURS

MEMBRES

Le Comité d'Organisation du Prix de la ville de Morteau Trophée ADREA Mutuelle Groupe AESIO (2^{ème} manche de Coupe de France Femmes) est constitué par les membres suivants :

Président	Jean-François Ducrot
Vice-Président	Jean-Louis Perrin
Secrétaire général	Valérie Perrenoud
Trésorier	Robert Boissenin
Animation	Gérard Desbouys

OFFICIELS

CORPS ARBITRAL

Président du jury	Céline Rutler
Commissaire 1	Audrey Dumas
Commissaire 2	Marie-Christine Regnet
Juge à l'arrivée	A confirmer
Commissaire moto 1	Eric Berthet
Commissaire moto 2	Jean-Sébastien Afonso

ENGAGEMENTS

PROCEDURE

Les engagements aux Coupes de France Femmes peuvent être effectués par les comités régionaux, les comités départementaux, les clubs et les groupes sportifs enregistrés auprès de la FFC et de l'UCI tels que les Equipes Féminines UCI à partir de J-30 du début de l'épreuve.

La clôture des engagements est fixée au **Jeu**
di 27 août à 20h00.

Les modifications de la liste des engagés (Titulaires, remplaçantes et encadrement) pourront donc intervenir jusqu'à J-3 avant le début de l'épreuve.

Aucun engagement ne sera accepté après cette date.

Les engagements sont à effectuer sur la plateforme FFC Cycle-web à partir du site internet de la Fédération.

LISTE DES CATÉGORIES

COUPE DE FRANCE FEMMES	
1ère Catégorie	3 ^{ème} Catégorie
2ème Catégorie	Junior

RÈGLEMENTATION

RÈGLEMENT DE LA COUPE DE FRANCE

Les épreuves se dérouleront selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme (FFC). Ils sont consultables sur le site Internet de la FFC (www.ffc.fr).

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve « Prix de la ville de Morteau – Trophée ADREA Mutuelle Groupe AESIO » est organisée par le vélo club Morteau Montbenoît sous les règlements de la Fédération Française de cyclisme. Elle se disputera le Dimanche 30 août 2020 à Morteau (25).

ARTICLE 2. TYPE DE L'ÉPREUVE

L'épreuve est classée en catégorie « Coupe de France », 1.15.
Cette épreuve est la 2^{ème} manche de la Coupe de France Femmes 2020.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Nature des participantes admises par ordre de prioritaire :

- Équipes labélisées « National Femme »
- Équipes UCI Women's WorldTeams françaises et Continentales Femmes UCI françaises
- Équipes régionales
- Équipes départementales
- Clubs
- Individuelles
- Équipes étrangères sur invitation (maximum 4)

Pour les équipes labélisées « National Femmes » en début de saison, il conviendra de respecter l'article 4.1 du règlement FFC de la Coupe de France.

ARTICLE 4. PERMANENCE

Une permanence de départ se tiendra le samedi 20 août 2019 de 16h00 et 18h00 et le dimanche de 9h30 à 10h30 au gymnase du COSEC rue Aristide Grappe à Morteau.
La vérification des licences se fera à la permanence.
La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant le règlement de la FFC, en présence du Collège des commissaires, est fixée à 10h30 au même endroit.
La signature de la feuille de départ se fera à partir de 11h au podium protocolaire.

ARTICLE 5. RADIO – TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550.

ARTICLE 6. ENCADREMENT ET DEPANNAGE

L'encadrement sportif de chaque équipe devra être assuré par un directeur sportif titulaire d'un BEESAC minimum ou DEJEPS Mention Cyclisme Traditionnel ou BF3 Route ou Entraîneur Club Expert.
En l'absence des diplômes ci-dessus, la position de l'équipe concernée, pour assurer son dépannage à l'échelon course, sera déterminée en application des dispositions de l'article 10 du règlement de la coupe de France.
Deux voitures de la société DI@LOG couvriront la course.

ARTICLE 7. INCIDENTS DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables à l'épreuve.

ARTICLE 8. MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement s'effectuera à compter du km 14,5 (sommet du col du Tounet), jusqu'au km 100 (passage sur la ligne d'arrivée à l'avant dernier tour). Ce point pourra être modifié à la convenance du Jury des commissaires, en accord avec l'organisation.

ARTICLE 9. DELAIS D'ARRIVEE

Toute compétitrice isolée, pointée à plus de 10 minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.

ARTICLE 10. CLASSEMENTS

Prix de la ville de Morteau – Trophée ADREA Mutuelle, groupe AESIO

Classement Scratch

Classement Junior

Coupe de France Femmes 2020

Classement général par équipe provisoire « National 1 Femmes »,

Classement général par équipe provisoire « National 2 Femmes ».

ARTICLE 11. PRIX DE L'ÉPREUVE

Les prix suivants sont attribués :

PRIX COURSE : 750.00 € Classement individuel			
1 ^{ère}	150 €	11 ^{ème}	14 €
2 ^{ème}	112 €	12 ^{ème}	11 €
3 ^{ème}	90 €	13 ^{ème}	11 €
4 ^{ème}	75 €	14 ^{ème}	11 €
5 ^{ème}	59 €	15 ^{ème}	9 €
6 ^{ème}	52 €	16 ^{ème}	9 €
7 ^{ème}	41 €	17 ^{ème}	9 €
8 ^{ème}	34 €	18 ^{ème}	9 €
9 ^{ème}	23 €	19 ^{ème}	8 €
10 ^{ème}	15 €	20 ^{ème}	8 €

PRIX COURSE : 300.00 € Classement « grimpeur »			
1 ^{ère}	120€	4 ^{ème}	40€
2 ^{ème}	70€	5 ^{ème}	20€
3 ^{ème}	50€		

ARTICLE 16. PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable

ARTICLE 12. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu au gymnase du COSEC rue Aristide Grappe à Morteau.

ARTICLE 13. PROTOCOLE

Les compétitrices suivantes doivent se présenter au protocole :

- Les trois premières du classement « scratch » de l'épreuve,
- La première du classement « Junior »,
- La première du classement « Meilleur grimpeur »,
- La première équipe du classement général par équipe provisoire « National 1 Femmes »
- La première équipe du classement général par équipe provisoire « National 2 Femmes »

ARTICLE 14. SECURITE

L'épreuve se déroulera sous le régime de circulation « d'usage exclusif temporaire de la chaussée », validée par la Préfecture du Doubs.

ARTICLE 15. DEVELOPPEMENT DURABLE

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité.

Il en va de la responsabilité de chacun dans ses attitudes avant, pendant et après l'épreuve, afin de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages ou tout autre détritrus en dehors des emplacements prévus à cet effet.

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE / RETRAIT DOSSARDS

Date / Horaire **Samedi 29 Août**
De 16h00 à 18h00
Dimanche 30 Août
De 9h30 à 10h30

Lieu Gymnase du COSEC rue Aristide Grappe à Morteau

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

Date / Horaire **Dimanche 30 Août**
10h30

Lieu Gymnase du COSEC rue Aristide Grappe à Morteau

SIGNATURE

Horaire **Dimanche 30 Août**
A partir de 11h00

Lieu Podium protocolaire

LOCAL ANTI-DOPAGE

Lieu Gymnase du COSEC rue Aristide Grappe à Morteau

HEBERGEMENTS

OFFICE DE TOURISME DE MORTEAU

7 Place de la Halle 25500

09 82 81 55 15

HEBERGEMENTS A PROXIMITE

Nom	Lieu
Hôtel Les montagnards	Morteau 03 81 67 08 86
Hôtel La Guimbarde	Morteau 03 81 67 14 12
Espace Morteau	Morteau 03 81 67 48 72
Hôtel Restaurant les Cygnes	Villers le lac 03 81 68 01 20
Hôtel Restaurant Le France	Villers le lac 03 81 68 00 06
Hôtel Restaurant Perce Neige	Bonnétage 03 81 68 91 51
Hôtel du commerce	Le Russey 03 81 43 73 47
Hôtel des Voyageurs	Gilley 03 81 43 32 67
Evasion tonique	Villers le lac 03 81 68 02 89



RÉCOMPENSES

A CHAQUE EPREUVE

Les concurrentes suivantes doivent se présenter au protocole :

- ▶ les trois premières de l'épreuve
- ▶ la première espoir
- ▶ la première junior
- ▶ la première équipe

Ces participantes se présenteront dans un délai de dix minutes maximums après leur arrivée.

CLASSEMENT GÉNÉRAL FINAL DE LA COUPE DE FRANCE

Un trophée sera remis aux trois premières équipes National 1 et aux trois premières équipes National 2. La remise se déroulera sur le podium à l'issue de la finale programmée le 4 octobre 2020.

GRILLE DES PRIX

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Place	N1	N2
1^{ère} équipe	1 300 €	875 €
2^{ème} équipe	1 000 €	600 €
3^{ème} équipe	800 €	500 €
TOTAL	3 100 €	1 975 €

National 1 Femmes



BREIZH LADIES



CC LE BOULOU



SAINT MICHEL AUBER 93



TEAM CENTRE VAL DE LOIRE FÉMININ



TEAM ELLES PAYS DE LA LOIRE



TEAM FÉMININ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



TEAM FEMMES DU GÉNEVOIS



UVCA TROYES



VC MORTEAU MONTBENOIT

National 2 Femmes



C.S.M. PUTEAUX CYCLISME



CHAMBÉRY CYCLISME FORMATION



CO COURCOURONNES CYCLISME FÉMININ



SPRINTEUR CLUB FÉMININ



TEAM ALIENOR NOUVELLE-AQUITAINE



TEAM MACADAM'S COWBOYS



VÉLOC CLUB ISLOIS TEAM STAMINA

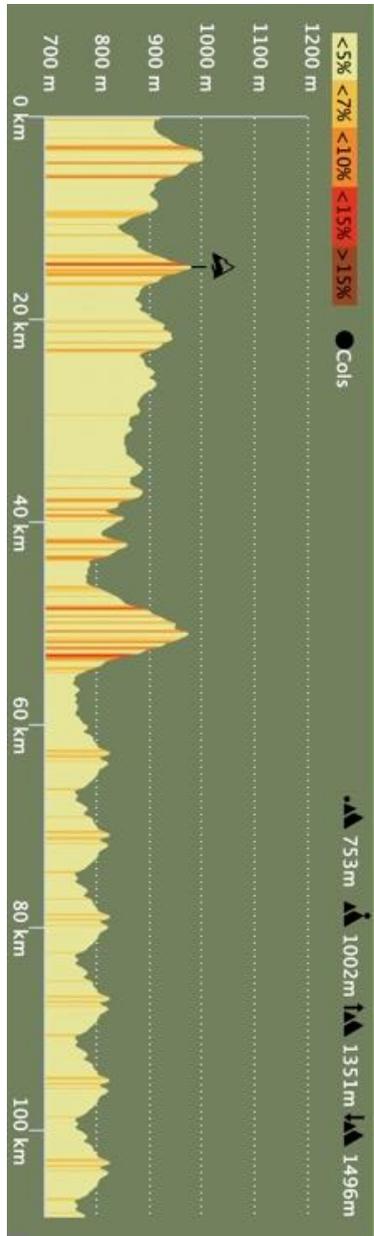
Equipe Continentale Femmes UCI

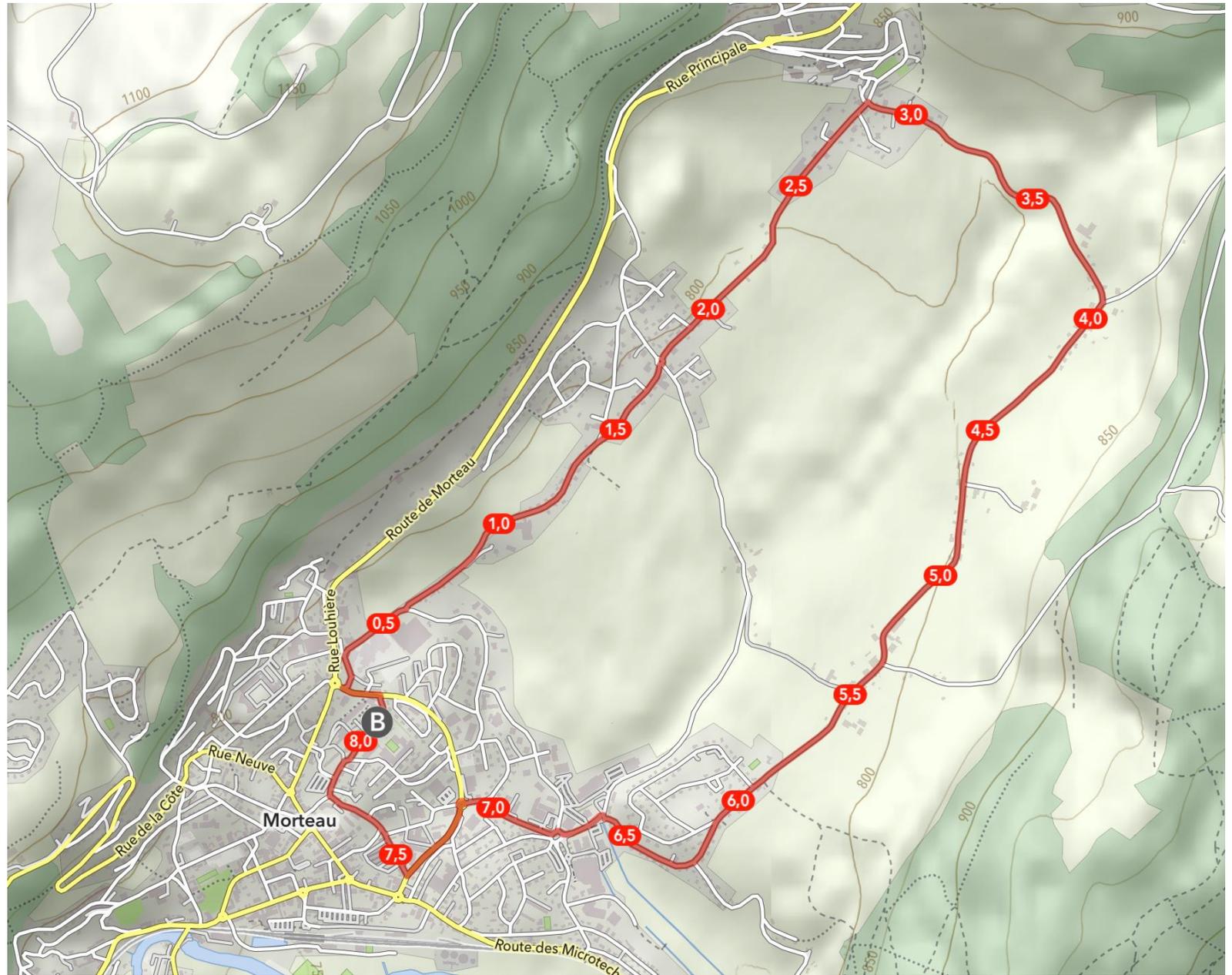
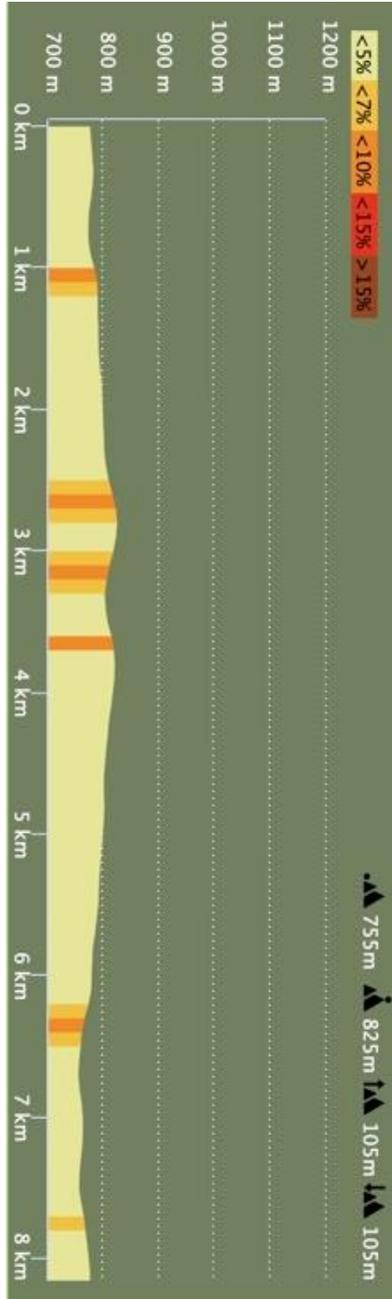


CAMS - TIFOSI (GBR)

Liste au 03/08/2020

L'organisateur est libre d'inviter toutes équipes féminines françaises ou étrangères, dont la participation est fonction du genre de l'épreuve.



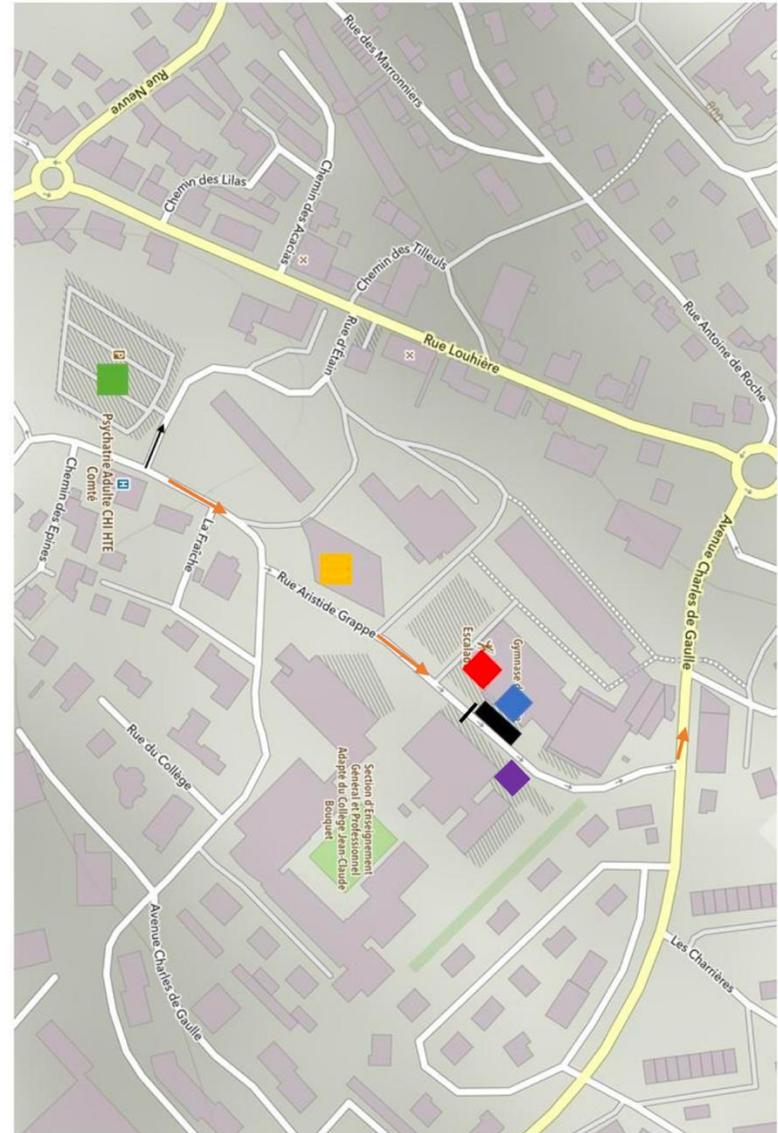


ITINERAIRE HORAIRE

CDF Prix de la ville de Morteau ; Féminines

6 Kilomètres seront à parcourir avant le départ réel	LIEU DE PASSAGE	ALTITUDE	ROUTES	KMS	A PARCOURIR	33	35	37
DEPART ICTIF - Rue Aristide Grappe- Morteau		755	D437-D461	0,000	108,700	12:00:00	12:00:00	12:00:00
DEPART REEL - Sortie Les Fins		927	D461	0,000	108,700	12:15:00	12:15:00	12:15:00
RP - Bas de la Chaux - prendre à gauche		909	D461/D329a	1,100	107,600	12:17:00	12:16:53	12:16:47
Les Cernaux		1000	D329a	3,800	104,900	12:21:55	12:21:31	12:21:10
Fournets-Luisans - Prendre à gauche sur D311		905	D329a/D311	7,200	101,500	12:26:05	12:27:21	12:26:41
Prendre à gauche sur D131		860	D311/D131	11,600	97,100	12:36:05	12:34:53	12:33:49
Col du Tournet - Sommet - GPM		965	D131	14,700	94,000	12:41:44	12:40:12	12:38:50
Gilly		875	D131	18,000	90,700	12:47:44	12:45:51	12:44:11
Prendre à droite sur D48		875	D131/D48	18,900	89,800	12:49:22	12:47:24	12:45:39
Chez la graine		930	D48	21,500	87,200	12:54:05	12:51:51	12:49:52
La Chaux - Rester sur D48		887	D48	23,600	85,100	12:57:55	12:55:27	12:53:16
Bugny		864	D48	30,800	77,900	13:11:00	13:07:48	13:04:57
Prendre à gauche sur D430		850	D48/D430	32,000	76,700	13:13:11	13:09:51	13:06:54
Prendre à gauche sur D251a		863	D430/D251a	36,200	72,500	13:20:49	13:17:03	13:13:42
Maison du Bois Lievrement		838	D251a	38,500	70,200	13:26:00	13:21:00	13:17:26
Prendre à gauche sur D251		811	D251a/D251	38,900	69,800	13:26:44	13:21:41	13:18:05
Prendre à gauche sur D304		808	D251/D304	41,200	67,500	13:29:55	13:25:38	13:21:49
Montlovin		861	D304	42,200	66,500	13:31:44	13:27:21	13:23:26
Montbenoit - Prendre à gauche sur D437		785	D304/D437	43,700	65,000	13:34:27	13:29:55	13:25:52
Ville du Pont - Prendre à droite C1		780	D437/C1	45,800	62,900	13:38:16	13:33:31	13:29:16
Sur le Mont - GPM		981	NC	51,000	57,700	13:47:44	13:42:26	13:37:42
RP - Grand Combe Charleieu - Prendre la 3ème sortie direction Morteau		823	NC	53,600	55,100	13:52:27	13:46:53	13:41:55
RP - Continuer tout droit		776	NC	54,500	54,200	13:54:05	13:48:26	13:43:23
Prendre à gauche sur D47		758	D47	55,200	53,500	13:55:22	13:49:38	13:44:31
Prendre à droite sur D437		753	D47/D437	56,100	52,600	13:57:00	13:51:10	13:45:58
Morteau - RP - Prendre la 1ère sortie		753	D437	56,900	49,800	14:02:05	13:55:58	13:50:31
RP - Prendre la 2ème sortie sur rue de la gare		754	D437/NC	59,100	49,600	14:02:27	13:56:19	13:50:50
RP - Prendre la 2ème sortie sur Grande rue		761	NC	59,300	49,400	14:02:49	13:56:39	13:51:10
Prendre à droite sur rue du collège		762	NC	59,600	49,100	14:03:22	13:57:10	13:51:39
Prendre à gauche sur rue Aristide Grappe		771	NC	59,700	49,000	14:03:33	13:57:21	13:51:49
1er passage sur la ligne d'arrivée		773	NC	60,000	48,700	14:04:05	13:57:51	13:52:18
Prendre à gauche sur Avenue Charles de Gaulle		778	NC	60,100	48,600	14:04:16	13:58:02	13:52:28
Prendre à droite sur rue du Docteur Léon Sauzé		778	NC	60,200	48,500	14:04:27	13:58:12	13:52:37
Continuer tout droit sur rue de la Tuilerie		783	NC	60,600	48,100	14:05:11	13:58:53	13:53:16
RP - Prendre la 2ème sortie sur rue de la Gyssette		775	NC	61,700	47,000	14:07:11	14:00:46	13:55:03
Prendre à droite sur rue du Barlot		826	NC	62,800	45,900	14:09:11	14:02:39	13:56:50
Chez La Roy - prendre à droite		820	NC	64,000	44,700	14:11:22	14:04:43	13:58:47
Les Chazières - Ralentisseur		803	NC	65,200	43,500	14:13:33	14:06:46	14:00:44
RP - Les Fins - Prendre la deuxième sortie		758	NC	66,600	42,100	14:16:05	14:09:10	14:03:00
RP - Prendre la 2ème sortie		756	NC	66,800	41,900	14:16:27	14:09:31	14:03:19
RP - Prendre la 3ème sortie		762	NC	67,100	41,600	14:17:00	14:10:02	14:03:49
Prendre à droite sur Rue Saint Michel		755	NC	67,400	41,300	14:17:33	14:10:33	14:04:18
Prendre à gauche sur Rue Aristide Grappe		771	NC	67,900	40,800	14:18:27	14:11:24	14:05:06
2ème passage sur la ligne - Fin du 1er tour		773	NC	68,100	40,600	14:18:49	14:11:45	14:05:26
3ème passage sur la ligne - Fin du 2ème tour - GPM		773	NC	76,200	32,500	14:33:33	14:25:38	14:18:34
4ème passage sur la ligne - Fin du 3ème tour		773	NC	84,400	24,300	14:48:27	14:39:41	14:31:52
5ème passage sur la ligne - Fin du 4ème tour - GPM		773	NC	92,500	16,200	15:03:11	14:53:34	14:45:00
6ème passage sur la ligne - Fin du 5ème tour		773	NC	100,600	8,100	15:17:55	15:07:27	14:58:08
ARRIVEE - Rue Aristide Grappe		773	NC	108,700	0,000	15:32:38	15:21:21	15:11:16





- : Vestiaires / Douches / contrôle anti dopage
- : Permanence
- : Parking officiels
- : Parking équipes
- : Camion Portix
- : Podium
- ↖ : Déviation DS
- ↗ : Sens de la course
- | : Arrivée

Parcours Openrunner

- Partie en ligne : <https://www.openrunner.com/r/10781643>
- Circuit : <https://www.openrunner.com/r/10781646>



CONTACTS

ORGANISATION

Adresse et coordonnées du Siège Social :

VELO CLUB MORTEAU MONTBENOIT

7 avenue de la gare – 25500 Morteau
03 81 67 60 95

E-mail : vcmorteaumontbenoit@orange.fr

Site Internet : www.vccmm.fr



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



— une mutuelle du —





COORDINATEUR CYCLISME FEMININ

Brendan GICQUELLO
b.gicquello@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
<http://www.ffc.fr>